

## UNE EXPÉRIENCE TÉLÉMATIQUE

**Jean-Louis IMBERT**

En Janvier 90 nous avons commencé un travail sur le serveur télématique TELEM2, un outil professionnel... Le document suivant, est un élément d'un dossier qui a été constitué, en Avril 90, par une équipe informelle, pour demander les moyens de structurer la télématique au niveau du département. A ce jour, aucune réponse officielle ne nous a été donnée, nous ne pourrions continuer une telle expérience sans moyen conséquent.

Qu'avons nous réalisé ? Que voulons nous faire à travers... le serveur télématique de l'Ecole Normale ? 62 51 12 44

### OBJECTIFS

Sa création vise à l'unification départementale des serveurs télématiques (Collège de Lannemezan et Lycée Professionnel Reffye). Celui de Reffye étant hors d'usage, l'Ecole Normale s'est dotée du logiciel TELEM2, par ailleurs en licence mixte.

Il s'ouvre à tous les partenaires du système éducatif du département, et répond à plusieurs besoins :

- Formation des enseignants du premier et second degré,
- Diffusion de logiciels pédagogiques,
- Information des établissements et des personnels d'enseignement,
- Communication horizontale entre tous les usagers.

Il couvre le département et les zones géographiques limitrophes.

## ÉTAT ACTUEL DE DÉVELOPPEMENT

### Ce qui est fait

#### *Les réalisations concernant l'ensemble des utilisateurs*

##### *Le service accueil :*

Il est présent dès l'accès au serveur, et en début de chaque service. C'est le lieu d'animation de la vie du serveur et des services : informations rapides et éphémères liées à leur nouveauté (scoop, dernière heure, urgences). L'écriture de ces informations est réalisable par les responsables des services, directement depuis leur Minitel.

##### *La messagerie :*

Techniquement équivalente à la messagerie de type "ACBAL", elle permet aussi une gestion simultanée de 26 dossiers pour chaque boîte à lettre.

Plusieurs groupes existent déjà : animateurs informatiques, normaliens...

Un Forum permet à des utilisateurs non déclarés de dialoguer avec le gestionnaire du service qui peut répondre et créer, sous 24h, une B.A.L.

#### *Les réalisations spécifiques à certains utilisateurs*

##### *L'École Normale :*

La banque de bibliographie mathématique (en cours). Elle est conçue comme une aide évolutive à la formation initiale et continue en liaison avec les recherches des formateurs.

A titre d'exemple, la mathématique en maternelle est couverte par une bibliographie de 14 documents.

Le service de prêt de logiciels et matériel informatique et robotique : il sert à gérer les réservations de ces prêts. L'accès se fait sur le numéro d'identification des écoles. Un courrier automatisé permet la confirmation et la vérification de la demande.

Le service "Ateliers Informatiques" est une information permanente sur les thèmes abordés et le calendrier associé.

La recherche documentaire sur les documents du CDI et les outils de gestion dispose d'une recherche générique sur les mots-clés de 80 caractères, sur les auteurs...

Le centre de ressources Informatique : Les licences mixtes de l'année 90-91 sont consultables depuis leur parution. Le calendrier et les thèmes des formations possibles sont présents. L'inscription pour l'un d'entre eux se fait directement par minitel. Il a perdu son homologue en technologie. Nous le regrettons.

*Les écoles :*

Les supports de plusieurs contes inter-actifs sont prêts à être utilisés par des groupes de classes munis d'un projet. Leur écriture est protégée. Un est en cours d'écriture.

L'implantation de réalisations scolaires telles que poèmes, récits, dossiers documentaires... est le résultat du travail réalisé sur le serveur de Reffye.

*Les lycées :*

Le Lycée Professionnel Sixte Vignon a réalisé un service, intégré juste avant les vacances scolaires.

## **Ce qui reste à faire**

### ***Les réalisations spécifiques à certains utilisateurs***

*L'École Normale :*

La présentation de l'Ecole Normale sera la vitrine de la vie de l'établissement. Octobre sera le mois de la réflexion dans un stage de type II destiné aux personnels enseignants (professeurs, conseillers pédagogiques) et administratifs. Nous en espérons beaucoup.

*Les écoles :*

Le journal des écoles : informations diverses, brèves (petites annonces-écoles, panneau d'affichage...) pages modifiables ouvertes à tous d'une durée de vie de 2 à 3 semaines, fractionnées par circonscription.

La bourse de prêts par circonscription : sous forme d'une banque de données au format DBASE III + (ASHTON-TATE) avec recherche multicritères, accessible en lecture et en écriture selon l'utilisateur (qui sera totalement indépendant par rapport au gestionnaire du service).

La présentation de documents : des réalisations d'enfants sont intégrées.

La liaison avec les circonscriptions : objectifs, contenus et formes à définir par l'IDEN, les CPC et les animateurs informatiques etc.... l'intégration de services lycées et collèges.

## **DÉVELOPPEMENT ULTÉRIEUR**

L'Ecole Normale : Banques de données interdisciplinaires (PAE). Les services gestionnaires, les services administratifs, le projet pédagogique des écoles annexes, le plan départemental de formation, la liaison des conseillers pédagogiques spécialisés avec leurs interlocuteurs, unité départementale avec le serveur de Lannemezan

## **POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT ULTÉRIEUR**

L'Inspection Académique et les circonscriptions : projet administratif à définir par chacun ou l'ensemble des utilisateurs en fonction des besoins.

Le(s) C.I.O. : Des demandes de potentiels techniques ont été formulées, et la réflexion des personnels est en cours. L'acceptation du projet sera soumise à nos moyens.

Service "informations voyages à l'étranger" : création d'un accès par TRANSPAC pour permettre à moindre coût la communication entre les familles et leurs enfants, entre professeurs pour des échanges linguistiques...

Les associations : Informations et services. Prise en compte du projet de "centre multimédia" à Vic-Bigorre.

Une commission formée des représentants de l'Inspection Académique, des circonscriptions, des lycées, des collèges, de l'actuelle Ecole Normale, des écoles, des associations périscolaires, devrait définir le cahier des charges dans lequel ils s'intégreront.

## **LES BESOINS SONT DE TROIS TYPES**

### **Mise en place**

- Jusqu'à présent la mise au point de la partie déjà réalisée a représenté environ 300 heures de travail. On peut estimer qu'il faut encore environ 1200 heures pour disposer d'un service fonctionnel tel qu'il est défini plus haut dans.

## **Animation**

- Pour la diffusion , la réalisation de documents d'information et de documents techniques de service, de formation, le développement de nouveaux projets.

## **Gestion**

- Pour les mises à jour des informations, des banques de données et leur exploitation. Pour résoudre les problèmes techniques, pour les statistiques d'utilisation du serveur, et pour développer les services. Ils correspondent à trois sortes de supports :
- Personnel :
  - 3/4 de poste (EN + CRID) ; 1/2 poste école ; 1/4 de poste collèges-lycées
- matériel :
  - support informatique matériel et logiciel et prise en compte d'une évolution technique et technologique.
  - salle de formation (demande au Conseil Général)
  - dotation des écoles en imprimantes pour le fonctionnement administratif
- financier :
  - budget télécommunication.

Si les moyens en personnel, en matériel et financier existent, on peut considérer qu'une échéance de deux trimestres (voire trois) est nécessaire pour la mise en place des services définis.

Jean-Louis IMBERT  
Professeur Mathématiques  
École Normale de Tarbes